



VIVRE EN VILLE
la voie des collectivités viables

MILIEUX DE VIE POUR UN VIEILLISSEMENT ACTIF

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DES MILIEUX DE VIE POUR UNE POPULATION VIEILLISSANTE

- **Pourquoi** intégrer le vieillissement actif aux exercices municipaux de planification du territoire ?
- **Quelle démarche suivre** pour concevoir des milieux de vie permettant aux aînés de se loger, sortir, se déplacer et s'arrêter ?
- **Comment mobiliser** les acteurs municipaux et ceux s'intéressant au vieillissement dans un projet urbanistique rassembleur ?

ACCOMPAGNEMENT

Votre MRC cherche à répondre aux attentes des aînés d'aujourd'hui et de demain? Votre municipalité veut intégrer le vieillissement actif à son plan d'urbanisme ou à la conception de certains projets immobiliers? Polyvalente, rigoureuse et engagée, l'équipe de Vivre en Ville peut vous accompagner, du diagnostic au suivi du plan d'action, en passant par la conception d'un projet urbanistique, la révision des documents d'urbanisme et la concertation des acteurs.

À l'échelle de la MRC, d'une municipalité ou d'un quartier, l'accompagnement vise notamment à vous permettre de:

- définir des balises pour assurer l'accès aux services pour les aînés, faciliter leurs déplacements, diversifier l'offre résidentielle et soutenir l'émergence de milieux inclusifs et de qualité
- amener les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme à contribuer aux dossiers concernant la qualité de vie des aînés
- arrimer vos politiques publiques, documents de planification et règlements pour aménager des milieux de vie favorables à une population vieillissante

CONSEIL

Votre municipalité veut répondre aux besoins d'une population vieillissante par un projet urbanistique?

L'équipe de Vivre en Ville vous offre une gamme de services pour aménager ou transformer votre milieu de vie bâti.

Exemples de mandats possibles :

- établir un diagnostic territorial de la municipalité pour identifier les enjeux urbanistiques auxquels font face les aînés
- mettre en place des outils en vue d'intégrer les besoins des aînés aux processus administratifs liés à l'aménagement et à l'urbanisme
- développer des outils à l'intention des promoteurs immobiliers dans le but d'améliorer la qualité de leurs projets
- cartographier les zones favorables à de nouveaux projets résidentiels visant les aînés et identifier des projets porteurs permettant d'améliorer les déplacements locaux et régionaux des aînés
- améliorer la qualité de l'intégration urbaine et l'accessibilité des commerces, notamment des grandes surfaces



POUR PLUS DE DÉTAILS : [VIVREENVILLE.ORG/VIEILLISSEMENTACTIF](http://vivreenville.org/vieillissementactif)

CONTACTEZ-NOUS POUR OBTENIR UNE OFFRE DE SERVICE

ISABEL WIEBE, Coordonnatrice Vieillissement actif et urbanisme | isabel.wiebe@vivreenville.org | 514.677.6214
Communiquez avec nous pour plus de détails : vivreenville.org/conseil-et-accompagnement

3

FORMULES PROPOSÉES

CONFÉRENCE ► 45 à 60 minutes suivies d'une période de questions

ATELIER DE FORMATION ► 2 à 5 heures ponctuées de questions et discussions/débats

ATELIER DE MISE EN ŒUVRE ► 3 à 7 heures sur un projet précis ou un plan en élaboration

ATELIERS

Planifier et bâtir des milieux de vie pour toute la vie

- **Atelier de formation** présentant une démarche en six étapes pour planifier des collectivités viables pour les aînés d'aujourd'hui et de demain
- Les stratégies pour orchestrer une vision et un projet urbanistiques partagés
- Des exemples inspirants adaptés au caractère de votre milieu

Passer à l'action pour concrétiser des milieux de vie pour toute la vie

- **Atelier de mise en œuvre** conçu sur mesure pour votre municipalité
- Redéfinir vos objectifs et identifier les stratégies pour concevoir et réaliser un projet urbanistique complet favorable au vieillissement actif
- Adaptation de la démarche urbanistique à la réalité de votre site ou de votre territoire



CONFÉRENCES

Activités de proximité : répondre à nos besoins quotidiens, quel que soit notre âge !

- Les enjeux de l'accès aux services pour les aînés
- Encourager le maintien des concentrations commerciales
- Déterminer les endroits les plus stratégiques pour implanter de nouveaux commerces
- Bien localiser les équipements municipaux
- Influencer l'accessibilité aux services de santé, aux services communautaires et aux loisirs

Habitation : se loger au fil du temps

- Les enjeux de logement pour les aînés
- Diversifier l'offre résidentielle dans les communautés québécoises
- Diriger les nouveaux projets résidentiels dans des zones favorables qui se caractérisent par une accessibilité élevée aux destinations quotidiennes, une desserte adéquate en transport collectif et des environnements sans obstacle pour les piétons aînés

Déplacements et espaces publics : se déplacer sans embûches, s'arrêter et se détendre

- Les enjeux de déplacement pour les aînés
- Améliorer la sécurité des piétons, été comme hiver
- Diversifier l'offre de transport collectif et la rendre plus adaptée aux besoins des aînés ayant certaines incapacités de mobilité
- Aménager des lieux universellement accessibles et prévoir des aires de repos, d'attente et de divertissement dans l'espace public

POUR UNE PROPOSITION ADAPTÉE À VOS BESOINS

AMÉLIE CASTAING, responsable Formations | amelie.castaing@vivreenville.org | 514.394.1125 #4409

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet pour plus de détails : vivreenville.org/formation



En partenariat avec :



info@vivreenville.org | twitter.com/vivreenville | facebook.com/vivreenville

■ QUÉBEC

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT
FRÉDÉRIC BACK

870, avenue De Salaberry, bureau 311
Québec (Québec) G1R 2T9

T. 418.522.0011

■ MONTRÉAL

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

50, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 480
Montréal (Québec) H2X 3V4

T. 514.394.1125

■ GATINEAU

200-A, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9

T. 819.205.2053



DES MILIEUX DE VIE POUR TOUTE LA VIE

Une publication pour outiller tous les acteurs – élus, professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, promoteurs, associations ou regroupements communautaires et citoyens – qui contribuent à façonner les différentes municipalités du Québec et à orienter leur devenir.

Le Québec connaît un vieillissement rapide de sa population. Pourtant, rares sont les quartiers permettant d'assurer le bien-être des personnes souhaitant vieillir dans leur milieu. Les MRC et les municipalités, qui sont responsables de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, sont donc appelées à jouer un rôle clé dans le maintien de la qualité de vie des aînés, en mettant en place des environnements bâtis répondant à leurs besoins. Dans la publication *Des milieux de vie pour toute la vie*, Vivre en Ville propose une démarche urbanistique pour impliquer les aménagistes et les urbanistes dans la réflexion sur les aînés, et intégrer systématiquement le vieillissement actif aux exercices municipaux de planification du territoire.

AMÉNAGER DES ENVIRONNEMENTS BÂTIS FAVORABLES À UN VIEILLISSEMENT ACTIF

POURQUOI S'INTÉRESSER À LA MISE EN PLACE DE MILIEUX DE VIE POUR LES AÎNÉS ?

De plus en plus de Québécois font partie du groupe très diversifié des aînés. L'expérience du vieillissement varie fortement selon les caractéristiques des aînés, mais aussi selon celles du milieu de vie dans lequel ils évoluent. Pour répondre aux attentes de tous, particulièrement des personnes vulnérables ou en perte d'autonomie, des ajustements doivent être effectués aux pratiques municipales en aménagement et en urbanisme, tant à l'échelle du bâtiment, de la rue, du quartier que de l'agglomération.

Imaginer, planifier et bâtir des milieux de vie pour toute la vie nécessite d'assurer l'accès aux services pour les aînés, de faciliter leurs déplacements, de diversifier l'offre résidentielle, et de soutenir l'émergence de milieux inclusifs et de qualité. Pour passer à l'action, ce guide propose des stratégies urbanistiques qui contribuent non seulement à améliorer les conditions de vie des aînés, mais ouvrent également la porte à des milieux de vie de qualité, favorables à la santé et adaptés à l'ensemble des citoyens.



UNE DÉMARCHE URBANISTIQUE POUR DES MILIEUX DE QUALITÉ

Vivre en Ville a développé une démarche urbanistique en six étapes permettant aux aménagistes et aux urbanistes d'intégrer les préoccupations relatives aux aînés dans leur pratique quotidienne et de traduire les priorités établies par la collectivité au sein des documents de planification des MRC et des municipalités.

1. MOBILISER LES ÉLUS
2. ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC
3. DÉFINIR COLLECTIVEMENT UN DEVENIR SOUHAITABLE
4. TRADUIRE LES OBJECTIFS DANS UN PROJET URBANISTIQUE
5. METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS
6. ÉVALUER LES ACTIONS ET AJUSTER LES MOYENS



IMAGINER, PLANIFIER ET BÂTIR DES MILIEUX DE VIE POUR TOUTE LA VIE



Activités de proximité : répondre à nos besoins quotidiens

L'accès facile et sécuritaire aux destinations du quotidien est important pour les aînés. Toutefois, on assiste souvent à l'éparpillement des activités sur le territoire. Pour intervenir, la municipalité peut déterminer les endroits les plus stratégiques pour implanter de nouveaux commerces, encourager le maintien des concentrations commerciales et influencer l'accessibilité aux services de santé, aux équipements municipaux, aux services communautaires et aux loisirs.



Déplacements : se déplacer sans embûches

Avec l'avancée en âge, les difficultés de mobilité des aînés ont tendance à augmenter et la proportion des aînés conduisant une auto baisse. Une municipalité peut agir sur les caractéristiques de l'environnement et limiter les obstacles aux déplacements des aînés en améliorant la sécurité des piétons, été comme hiver. Elle peut aussi diversifier l'offre de transport collectif et la rendre plus adaptée aux besoins des aînés ayant certaines incapacités de mobilité.



Habitation : se loger au fil du temps

Les personnes aînées ont des besoins en logement variés et susceptibles de changer au fil du temps. Pour y répondre, il est essentiel de diversifier l'offre résidentielle dans les communautés québécoises et de diriger les nouveaux projets résidentiels dans des zones favorables qui se caractérisent par une accessibilité élevée aux destinations quotidiennes, une desserte adéquate en transport collectif et des environnements favorables à la marche.



Espaces publics inclusifs : se détendre, socialiser et se divertir

Les loisirs sont essentiels pour assurer une qualité de vie adéquate et le maintien d'une santé physique et mentale chez les aînés. Les espaces publics, comme les parcs et les places publiques, peuvent avoir des effets positifs sur la santé des aînés, à condition toutefois de répondre à leurs attentes et d'être aménagés de manière à favoriser leur inclusion. Outre l'offre et la programmation, il faudra donc prévoir des aires de repos ou d'attente et aménager des lieux universellement accessibles.



PASSER À L'ACTION

Pour mobiliser, impliquer et faire contribuer tous les acteurs, Vivre en Ville propose divers outils et précise comment les politiques publiques, les documents de planification et les règlements de la municipalité peuvent être mobilisés pour intervenir sur le territoire et aménager des milieux de vie favorables à une population vieillissante.

RÉFÉRENCE

VIVRE EN VILLE (2019). *Des milieux de vie pour toute la vie: outils pour guider les municipalités dans l'aménagement d'environnements bâtis favorables à un vieillissement actif*, 64 p. (coll. Vers des collectivités viables).

POUR PLUS DE DÉTAILS
vivreenville.org/publications